

COMMUNIQUE FINAL

15^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE AFRIQUE CENTRALE EN PRELUDE A LA CdP-RdP 6 et de la CdP11

Libreville du 11 au 14 septembre 2012

Du 11 au 14 septembre 2012 s'est tenue à Libreville, au Gabon, la quinzième réunion du Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale (GTBAC) en vue de préparer la sixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en qualité de réunion des Parties (CdP-RdP 6) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la onzième réunion de la Conférence des Parties (CdP 11) à la CDB qui se tiendront à Hyderabad, en Inde respectivement du 01 au 05 octobre 2012 et du 08 au 19 octobre 2012.

Cet Atelier été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui financier du projet d'appui de la COMIFAC, de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), de l'Initiative Africaine du renforcement des capacités en matière d'APA.

L'atelier avait pour objectifs de :

- passer en revue les différents points inscrits à l'ordre du jour de la CdP-RdP 6 et de la CdP11 afin d'identifier les thématiques pertinentes pour les pays de l'espace COMIFAC;
- adopter les positions communes des pays de l'espace COMIFAC par rapport aux sujets importants qui seront abordés lors de la CdP-RdP 6 et de la CdP11;
- identifier les thèmes et les intervenants de la session parallèle que la COMIFAC envisage d'organiser à la CdP11;
- concevoir un cadre d'intervention lors de la CdP11;
- faire le point sur l'état de préparation des délégations au niveau national (composition des délégations, aspects logistiques, etc.);
- faire l'état des lieux des activités liées à l'APA dans les différents pays de la COMIFAC afin de voir comment renforcer les capacités pour la mise en œuvre du protocole APA au niveau national;
- faire l'état des lieux des activités liées au processus de révision des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB);
- restituer et échanger sur les conclusions des réunions sous-régionales, régionales et internationales (le Comité Intergouvernemental du Protocol de Nagoya qui s'est tenu du 2 au 6 juillet 2012, la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC qui s'est tenue du 4 au 6 juin 2012 à N'Djamena, au Tchad).

L'atelier, présidé par Madame Prudence GALEGA, Pilote du GTBAC, et modéré par Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Expert Biodiversité de la COMIFAC, réunissait les représentants des pays de l'espace COMIFAC: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC, São Tomé et Príncipe, Tchad et les Représentants des organisations internationales et de la société civile (FAO, OCFSA, REFADD, REPALEAC, CSE), les représentants de la coopération technique allemande, les représentants de la Coopération Japonaise, les représentants de la coordination du projet d'appui à la COMIFAC, de l'OCFSA et les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Cet atelier a vu la participation exceptionnelle du représentant du secrétariat de la Convention de la Diversité Biologique, Monsieur Didier BABIN.

Le Secrétariat de l'atelier a été assuré par :

Paul Simon LOUNDOU Personne ressource GABON

Joël Célestin MAMBOUNDOU ONG CSE GABON

Les étapes suivantes ont constitué la trame des travaux :

- Cérémonie d'ouverture,
- Adoption de l'ordre du jour et agenda;
- Présentation des participants et recueil de leurs attentes
- Présentations en plénière
- Travaux en groupes
- (A compléter)
- Cérémonie de clôture

I/Cérémonie d'ouverture :

L'ouverture de l'atelier a été ponctuée par cinq (5) allocutions :

- La première a été celle de Peter SCHAUERTE, représentant du Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC. Il a mis l'accent sur la nécessité pour les Experts de s'approprier les thématiques liées à la préparation de la COP, la position commune, les évènements parallèles et surtout approfondir les réflexions sur les axes de conservation-valorisation à travers l'écotourisme et les opportunités du Protocole de Nagoya;
- la seconde, prononcée par Risa KASAI, Représentant le Bureau de la Coopération Japonaise d'appui à la COMIFAC. a commencé par des félicitations adressées aux Etats pour les progrès accomplis aux niveaux régional et national depuis la COP10. Puis, elle a exhorté les pays-partie à la Convention à plus de responsabilité dans l'atteinte des objectifs d'Aïchi, notamment à travers la révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité;
- La troisième, celle de Didier BABIN, représentant le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, a d'entrée de jeu souligné la nécessité pour les pays de mettre en avant une stratégie biodiversité intégrant les actions du plan stratégique 2011-2020. C'est pourquoi, il a insisté sur la nécessité pour les états de la sous-région d'adopter une feuille de route pour les 8 années à venir en vue de mettre en œuvre les décisions prises en faveur de la biodiversité;
- La quatrième allocution a été celle de Chouaïbou NCHOUTPOUEN, qui a exprimé au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, d'une part la gratitude de la COMIFAC au Gouvernement Gabonais, qui a bien voulu accepter d'abriter les présentes assises et pour l'accueil chaleureux à l'égard des délégations, et d'autre part, la reconnaissance de l'appui multiforme des partenaires d'appui. En outre, il a souligné la nécessité de renforcer le GTBAC à travers des sous-groupes thématiques tel le sous-groupe sur les PFNL et le sous-groupe de travail sur les aires protégées et la faune sauvage. Il a enfin terminé son propos en énumérant les actions entreprises pour renforcer la conservation de la biodiversité.
- La cinquième allocution a été prononcée par Emmanuel BAYANI NGOYI, qui a au nom du Pays Hôte, souhaité une cordiale bienvenue à l'ensemble des délégations en Terre Gabonaise. Puis, il a exhorté les Etats à orienter les appuis des partenaires vers des actions de terrain pouvant contribuer au bien-être des populations. C'est dans cette perspective, qu'il a justifié l'invite faite à l'endroit des Etats et des partenaires, pour poursuivre les efforts de révision des stratégies et plans d'actions nationaux et chercher à opérationnaliser le processus de l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages. C'est sur cette note, qu'il a ouvert les travaux de la quinzième réunion du GTBAC.

II/ Adoption de l'ordre du jour et agenda;

Après lecture de l'agenda de l'atelier, des amendements ont été portés et adoptés. Il s'agit principalement de prendre en compte dans l'agenda les recommandations du GTBAC 14, d'intégrer la société civile dans le Huit Clos des Points Focaux, de restituer la réunion des points focaux tenue à Nairobi, de présenter les outils de communication sur la biodiversité qui seront présentés à la COP11 et les présentations additionnelles. L'Agenda amendé est annexé au présent communiqué final.

III/ Présentation des participants et recueil de leurs attentes

Un tour de table a été fait pour permettre aux participants de se présenter et de donner leurs attentes sur l'atelier. De manière générale, il ressort de ces attentes la nécessité de capitaliser les acquis de Nagoya et des autres rencontres internationales pour affiner la position africaine et renforcer les capacités des négociateurs africains lors de la COP11.

IV/ Présentations en plénière

Les différentes présentations en plénière ont porté sur :

I/ Compte rendu de la réunion intergouvernementale sur le Protocole de Nagoya

II/ Compte rendu de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC à Ndjaména :

III/ Validation de la Boîte à outils sur l'intégration du Droit à une alimentation adéquate dans le secteur des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale

IV/ Guide d'élaboration des plans de gestion des PFNL

V/ Restitution de la Rencontre de Nairobi

VI/ Projet Sud-Expert Plant

VII/ Identification des points clés à l'ordre du jour de la CdP11 et CdP-RdP6 : Enjeux attendus et préparation à la négociation.

VIII/ Etat des lieux du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages

IX/ Evaluation des Ressources Forestières Mondiales

X/ Rapport sur l'Etat des Ressources Génétiques Forestières dans le Monde

XI/ Outil intégré Biodiversité pour le Développement de la SCBD

XII/ Points clés pour la COP-MOP6

XIII/ Termes de références de l'Etude sur la Bioprospection

XIV/ Termes de références de l'Etude sur l'Initiative APA

V/ Travaux en groupes

Au terme des diverses présentations en plénière, des sessions de travaux en groupes ont été organisées afin d'examiner et de clarifier la position du groupe africain concernant les enjeux de la CdP11 et RdP-CdP6.

S'agissant de la COP11, 5 Groupes ont été constitués et ont réfléchi sur les thématiques suivantes :

Groupe 1 : Stratégies et Plans d'Actions Nationaux Biodiversité

- Biodiversité marine
- Espèces exotiques envahissantes
- Aires protégées

Groupe2: Mobilisation des ressources

- Stratégie de mobilisation des ressources
- GEF/GEF6
- Recommandations de WGRI 4 et ICNP 2 sur le financement
- Fonctionnement de la Convention

Groupe 3 : Accès et Partage des Avantages

- Recommandations ICNP2
- Article 8i
- CHM

Groupe 4 : Biodiversité pour le développement et l'éradication de la pauvreté

- Réseau des Centres d'excellence en Biodiversité (nationaux et régionaux) coopération Sud-Sud
- IPBES
- Utilisation durable de la faune sauvage
- Rio + 20 / ODM vers ODD
- Genre

Groupe 5 : Biodiversité et changement climatique

- Programme global pour la mise en œuvre de la restauration des écosystèmes
- Mesures de sécurité pour la REDD +

S'agissant de la COP-MOP6, deux groupes ont été mis en place et ont réfléchi sur les thématiques ci-après :

Groupe 1:

- Evaluation des risques et gestion des risques (articles 15 et 16)
- Manipulation, transport, emballage et identification des OVM (article 18)
- Mouvements transfrontaliers non intentionnels et mesures d'urgence (article 17)
- Renforcement des capacités et le fichier d'experts

Groupe 2:

- Considérations socio-économiques (article 26)
- Responsabilité et réparation (article 27) y compris le statut du protocole additionnel
- Evaluation et examen (article 35)
- BCH

L'ensemble des travaux en groupes ont abouti à la prise de résolution et à la formulation de recommandations qui vont être transmises aux porte-paroles d'Afrique Centrale lors des négociations qui auront lieu à Hyderabad en octobre prochain.

VI/ HUIT CLOS DES POINTS FOCAUX

En marge des travaux, un Huit Clos regroupant l'ensemble des Points Focaux a été organisé en vue de permettre aux Etats de valider la stratégie des négociateurs qui prendront part à la COP11 et à la COP-MOP6. Les conclusions de ce Huit Clos seront directement transmises pour compétence aux Experts du Groupe Africain à Hyderabad.

VII/ RECOMMANDATIONS

Enfin, les Experts réunis à la 15^{ème} réunion du GTBAC ont adopté les recommandations suivantes :

- 1/ A la COMIFAC de produire un outil à l'attention des décideurs pour estimer la valeur économique de la biodiversité et des services écosystémiques en vue d'intégrer dans les systèmes de comptabilité nationaux le point 2 de la Cible 2 des Objectifs d'Aïchi;
- 2/ A la COMIFAC, en collaboration avec la FAO d'identifier les initiatives en faveur d'un Side-Event à Hyderabad en y incluant la sensibilisation des décideurs sur la valeur économique de la biodiversité et les services écosystémiques.
- 3/ A la COMIFAC, en collaboration avec la FAO d'organiser un atelier sous-régional sur la valeur économique de la biodiversité et la prise en compte de la valorisation des PFNL dans ce processus
- 3/ A la FAO de développer des outils de sensibilisation des décideurs en vue de l'appropriation par les Etats de la Sous-Région de la Boîte à outils sur les PFNL et du Guide méthodologique pour la mise en œuvre des plans de gestion en matière de PFNL
- 4/ A la COMIFAC et à la FAO de mettre en adéquation la conservation des PFNL et la gestion des ressources génétiques forestières par rapport au maintien d'un potentiel génétique pour la domestication des PFNL et l'internalisation du Protocole de Nagoya tant pour l'accès que pour les bénéfices issus de l'accès en vue d'un meilleur partage des bénéfices
- 5/ Au Gouvernement Allemand de renforcer l'appui à l'Union Africaine pour organiser les réunions de coordination de la COP-MOP du groupe Africain
- 6/ Le GTBAC a pris acte de l'existence du Réseau Sud-Expert Plant et suggère aux Etats de la Sous-Région de mettre en place un cadre juridique et institutionnel national en matière d'APA pour encadrer légalement l'apport de la recherche-développement au travers de la valorisation des espèces en s'inspirant de l'initiative Sud-Expert Plant
- 7/ Au GTBAC d'identifier des mécanismes pour augmenter la composition des délégations des Experts du groupe Africain lors des futures échéances internationales, notamment dans les sessions sur la négociation budgétaire et la mobilisation des fonds additionnels
- 8/ Au GTBAC d'identifier une méthodologie de suivi-évaluation pour la mise en œuvre des objectifs d'Aïchi et l'élaboration d'une stratégie de communication sur les SPANB et APA en proposant à la COMIFAC des directives à intégrer au niveau national par les Etats
- 9/ Aux Etats de la Sous-Région de revisiter le NPIF (FIPN) et reformuler la position pour la mobilisation du Fond de Mise en œuvre du protocole de Nagoya pour la ratification du protocole au travers d'une sensibilisation tous azimuts en direction des décideurs et du secteur privé
- 10/ Aux Etats de veiller à ce que la biodiversité et les services écosystémiques soient pris en compte dans les Objectifs du développement Durable
- 11/ Aux Etats d'adopter un cadre juridique et institutionnel approprié pour la mise en œuvre au niveau national du Protocole de Nagoya Kuala Lampur (Protocole additionnel)

12/ Au GTBAC de mandater le Point Focal CBD du Tchad à entrer en contact avec le Groupe d'Experts africains qui prendront part à Genève aux discussions sur la mobilisation de financement par rapport à COP11 et MOP6 en vue de faire le plaidoyer pour nos Etats

13/ Aux Négociateurs sous-régionaux du groupe Africain de participer aux réunions préparatoires sur le Guide des négociateurs de l'IEPF et autres organismes de la Francophonie et d'encadrer les nouveaux Points Focaux dans l'optique d'optimiser la contribution des Experts de la sous-région à Hyderabad.

Fait à Libreville le 14 septembre 2012

Les Participants